

PP7 23/02/2010/10.30

CFE-CGC

59 rue du Rocher
75008 Paris
☎ 01 55 30 12 12
www.cfecgc.org

Service Communication
Stéphanie Forge
☎ : 01 55 30 12 58
Fax : 01 55 30 12 60
Mél : stephanie.forge@cfecgc.fr



Intersyndicale Le temps des propositions

La CFE-CGC ne participera pas à la manifestation interprofessionnelle du 23 mars 2010 pour deux raisons.

- Parce que suite au sommet social du 15 février, le président de la République a annoncé une méthode et un calendrier assoupli concernant les retraites.

Ainsi, nous nous appuyons bien sur une proposition de texte du gouvernement pour septembre et non sur un passage en session extraordinaire devant le Parlement en juillet. La concertation sur le dossier des retraites démarrera après la remise du rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR) vers le 14 avril. Donc à ce stade, la CFE-CGC n'a pas de raisons pour descendre dans la rue : nous sommes encore dans une phase de propositions et de contre-propositions.

- Parce que le mot d'ordre de l'intersyndicale est trop vaste puisqu'il couvre l'emploi, les salaires, le pouvoir d'achat, les conditions de travail, les politiques publiques et les retraites.

Dans un contexte de crise économique et sociale sans précédent, la CFE-CGC entend agir au service de l'ensemble des salariés du privé comme du public dans chaque entreprise ou administration.

Nous devons trouver des solutions au plus proche du terrain avec l'ensemble des acteurs : c'est tout l'objet, pour le moment, d'une concertation et non d'une contestation.